

Joint EC-UNDP Thematic Workshop on Sustainability in Electoral Administration: Adequate Resourcing for Credible Elections

Independently managed voter registers *versus* voter registers generated from national population and civil registration systems: cost and other sustainability implication

Karine SAHLI-MAJIRA

Construire un fichier électoral

Modes de construction selon leur justification

- A. État civil défaillant : constitution d'un fichier électoral “indépendant” ou presque.
- B. État civil fiable : usage de l'état civil comme source initiale, application de “filtres”, sortie d'un fichier électoral potentiel, publication de listes électorales.



Mode de construction du fichier

- A. Opération gérée indépendamment par la structure électorale induisant une importante structure opérationnelle
- B. Croisement de fichiers issus de plusieurs ministères donc petite structure de gestion électorale

Socle du fichier électoral

- A. Le fichier repose quasi-exclusivement sur l'enregistrement électoral ad hoc mis en place.
- B. Le fichier repose sur les différentes administrations de l'Etat.

Répartition des coûts du système

- A. Financement spécifique pour une opération d'envergure (coûteuse)
- B. Financement d'une « petite » administration (+ budget de fonctionnement des autres administrations de l'Etat)

Facteurs de coûts du système

	A - indépendant	B - dépendant
Stratégie	Collecte auprès de la population (terrain)	Collecte auprès d'administrations
Taille de l'organe électoral	Grand espace	Quelques bureaux
Ressources humaines (RH)	Des milliers (10 000)	Équipe réduite (20)
Ressources matérielles	un quart des RH	Limitées, fonction des RH
Informatisation	un quart des RH	Besoins peu importants
Logistique	Conséquente	Peu
Durée – opération initiale	12 à 18 mois	3 mois
Mode de mise à jour	Annuelle ou ad hoc	Permanente / régulière

Les préalables à la réussite

- A. Opération d'envergure, opération « éclair », opération médiatique, gros financements ponctuels à mobiliser rapidement
- B. Présence de l'administration de l'état sur l'ensemble du territoire,
agents de l'état formés, outillés, efficaces, performants
opérations quotidiennes de collecte et d'enregistrement des données,
transmission régulière des données,
Informatisation et centralisation

Qualité du fichier produit selon quelques critères

	A - indépendant	B - dépendant
Exhaustivité (et Inclusion)	Enjeu du choix	Plutôt satisfaisante
Complétude	Fonction du temps alloué à la révision	Plutôt satisfaisante
Exactitude		Lié au fichier source
Actualité	Fonction d'autres sources d'information Ou Reprise d'une nouvelle opération de même envergure	Fonction d'autres sources d'information
Unicité de l'inscription	Enjeu du choix	Plutôt satisfaisante
Transparence de la confection	Mesures prises en ce sens	Plutôt satisfaisante

Bénéfices et coûts pour la population

	A - indépendant	B - dépendant
Fichier électoral établi pour la circonstance – usage exclusif, usage unique	Ponctuellement le meilleur du moment (exhaustivité, actualité) : fichier crédible pour l'organisation d'élections	Les défaillances notées induisent d'alerter les organes responsables pour améliorer leurs fichiers et donc le système administratif
Gestion administrative	Importante si on veut assurer une traçabilité	Assurée par les autres administrations
Fonds de dossier - Archivage	Nécessaire (avec éventuelle duplication d'un système existant)	Très limitée, mais les liens avec les autres administrations doivent fonctionner

Institutions responsables des données liées à la personnes

Information	Institution responsable
Nom, prénoms	État civil
Age / Date de naissance	
Lieu de naissance	
Filiation	
Nationalité (dont naturalisation)	Organe de délivrance des Cartes nationales d'identité et la Justice
Droits électoraux (suppression /attribution)	
Catégories particulières : Les forces de l'ordre	Intérieur ou Défense
Lieu de résidence	Administration du territoire ou Décentralisation
Données biométriques	Police / Recherche scientifique

Quels risques les systèmes induisent-ils ?

- B. Repose beaucoup sur la qualité des travaux des administrations d'Etat : Ministère de l'Intérieur, Administration du Territoire ou de Décentralisation ainsi que sur la Justice (droit de vote et naturalisation)



A - indépendant

Bénin (2011)

Burkina Faso (2012)

Tchad (2010)

Côte d'Ivoire (2010)

RDC (2006 et 2011)



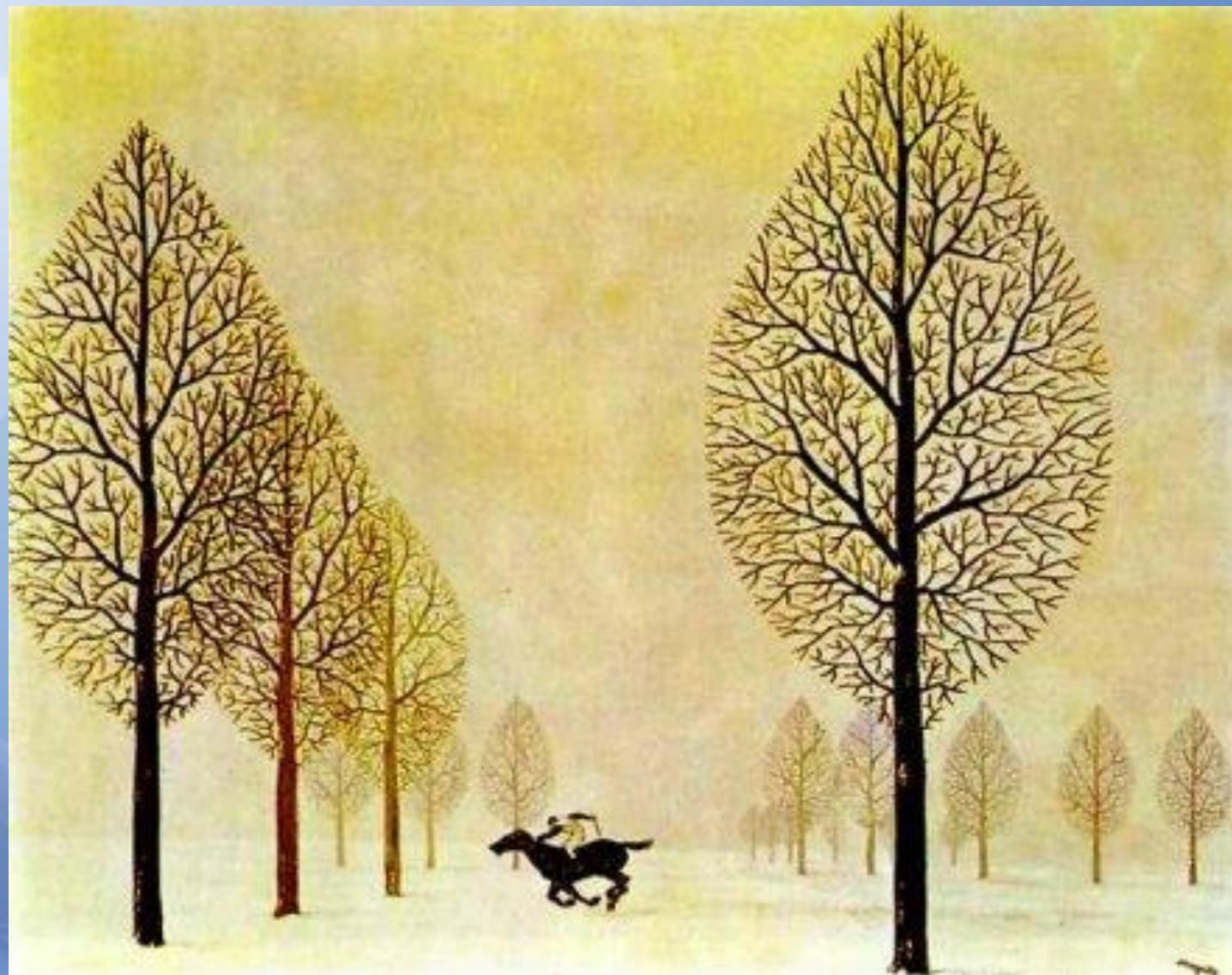


B - dépendant

Sénégal (depuis
2006)

Egypte (2012)

Cap-Vert



Classification de quelques pays

A - indépendant	Entre-deux	B - dépendant
Bénin (2011)	Madagascar (2013 ?)	Sénégal (depuis 2006, après une vaste opération de recensement et délivrance de CNI)
Burkina Faso (2012)	Cameroun (en cours)	Egypte (2012)
<i>Mali (2011) ... changement probable pour le prochain fichier électoral ... (à suivre)</i>		
Tchad (2010)		Cap-Vert
Côte d'Ivoire (2010)		
RDC (2006 et 2011)		

Bien que dans certains pays (tq Burkina Faso), la présentation de la carte nationale d'identité ou un acte de naissance aient été demandés (similarités avec Côte d'Ivoire), l'absence de confiance dans le système d'état civil a conduit à mener une vaste opération de terrain et à recourir à la biométrie pour assurer l'unicité.

Conclusions et recommandations

- Le mode de constitution du fichier électoral est bien souvent dépendant de la confiance dans le système d'état civil en place.
- Pour appréhender les mouvements migratoires de population, pour actualiser le lieu de vote de l'électeur la participation de la population est nécessaire. Cela peut être fait au niveau des services communaux gérant le fichier de population, ou de services liés aux Cartes nationales d'identité ou de services liés aux élections.

Conclusions et recommandations

- Lorsque la qualité du système d'état civil est remise en question (exhaustivité, unicité, authenticité) alors des « solutions de secours » sont recherchées, avec l'apparition de fichiers électoraux « indépendants ». Néanmoins, même la viabilité de ces solutions de secours reste dépendante de l'état civil pour la mise à jour des fichiers (nouveaux majeurs, décès).

Conclusions et recommandations

- Aussi, en matière de viabilité et pérennisation des systèmes de gestion des listes électorales, il est nécessaire de prendre à bras le corps les questions d'état civil, et de veiller à y apporter des solutions en matière d'exhaustivité et de couverture, de complétude ; Des opérations doivent être menées de front :

Mise en place d'une stratégie pour un enregistrement exhaustif des faits d'état civil (naissances et décès (*et mariages*))

+ Modernisation de l'état civil (base de données informatisée et centralisée, sécurisation des actes, capacité d'authentification)

+ Organisation d'un Recensement Administratif à Vocation Etat Civil (dans le respect des mentions portées sur les actes d'état civil et en statuant sur la validité des actes déjà enregistrés et préservés dans les registres)



Merci